



# Erasmus+ Programme (ERASMUS)

## Application Form

### Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0  
15 April 2021

#### Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



## IMPORTANT NOTICE

### What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.

### How to prepare and submit it?

The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

### Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

**APPLICATION FORM (PART B)****COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

**Note:** Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
<b>Project acronym:</b>	Chargey-lès-Gray 2027
<b>Project title:</b>	Candidature à la charte ECHE MFR Chargey-lès- Gray
<b>Coordinator contact:</b>	Caroline AUBERT, monitrice référente mobilité

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO			

**TABLE OF CONTENTS**

APPLICATION FORM (PART B) .....	3
COVER PAGE .....	3
HEI PROFILE.....	3
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS) .....	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT .....	9
2.1 General organisation and management .....	9
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy.....	10
2.3 Communication and visibility .....	11
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES .....	11
3.1 ECHE fundamental principles .....	12
3.2 Mobility activities .....	15
3.3 Cooperation projects.....	19
4. DECLARATIONS.....	20
ANNEXES.....	21

**HEI PROFILE**

<b>General profile</b> <i>(n/a for Topic 1)</i>
<b>Number of students</b>
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI)</i>

<i>register).</i>	
Short cycle	10
1 <sup>st</sup> Cycle (e.g. Bachelor):	0
2 <sup>nd</sup> Cycle (e.g. Master):	0
3 <sup>rd</sup> Cycle (e.g. PhD):	0
<b>Number of staff</b>	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	8
Administrative staff:	1,5
<b>Number of degree courses</b>	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	1
1 <sup>st</sup> Cycle (e.g. Bachelor):	0
2 <sup>nd</sup> Cycle (e.g. Master):	0
3 <sup>rd</sup> Cycle (e.g. PhD):	0

<b>Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)</b>	
<b>Credit mobility students</b>	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
<b>Note:</b>	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see <a href="#">Erasmus+ associated countries</a>).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the <a href="#">Erasmus+ Programme Guide</a>.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
Number of incoming students from Programme countries:	0
Number of incoming from Partner countries:	0
Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	0
Number of outbound students to Partner countries:	0
<b>International degree students</b>	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a</i>	

<i>degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	0
Number of foreign degree students from Partner countries:	0
<b>Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees</b>	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	0

<b>Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)</b>	
<b>Academic staff</b>	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	1
Number of outbound staff to Partner countries:	0
Number of incoming staff from Programme countries:	0
Number of incoming staff from Partner countries:	0

<b>Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)</b>	
<b>Cooperation, consortia and networks in education and research</b>	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	0
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	0
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	0

<b>Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)</b>	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	

Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	1

<b>Staff working for Erasmus+ programme activities</b>	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	0
Number of projects as partner:	1

## 1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

<b>ERASMUS POLICY STATEMENT</b>
<p><b>Participation in Erasmus+</b></p> <p><i>Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.</i></p> <p><i>Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Mobility project for higher education students and staff</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>Student mobility for studies</i></li> <li>○ <i>Student mobility for traineeships</i></li> <li>○ <i>Staff mobility for teaching</i></li> <li>○ <i>Staff mobility for training</i></li> <li>○ <i>Blended intensive programmes</i></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <i>Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Partnerships for Cooperation</i></li> <li>• <i>Partnerships for Excellence – European Universities</i></li> <li>• <i>Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees</i></li> <li>• <i>Partnerships for Innovation</i></li> <li>• <i>Alliances for Innovation</i></li> </ul> </li> <li>• <i>Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.</i></li> <li>• <i>Jean Monnet Actions</i></li> </ul> <p><b>Strategy, objectives and impact</b></p> <p><i>What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.</i></p> <p><i>What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.</i></p> <p><i>Note: The objectives should be clear, measurable, realistic and achievable.</i></p> <p><b>Indicators</b></p> <p><i>For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.</i></p> <p> <i>If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.</i></p>
Participation in Erasmus+

La MFR de Chargey-lès-Gray est engagée dans un processus d'internationalisation afin d'ouvrir ces activités à d'autres publics et d'offrir la possibilité aux étudiants et au personnel de suivre un stage et/ou une partie de leur formation au niveau européen et international.

Nous prévoyons d'envoyer des étudiants en mobilité au cours de l'année 2023-2024, et de répondre à la prochaine demande de financement une fois la charte obtenue.

A court terme nous prévoyons principalement des activités de stage pour les étudiants. Nous aimerions expérimenter les mobilités hybrides afin de mettre en œuvre des mobilités physique de courte durée, plus propice aux étudiants alternants (stagiaires ou apprentis).

A moyen et long terme nous aimerions développer de la mobilité longue pour les apprentis, cette mobilité composée à la fois de temps de cours et de temps en entreprise serait une réelle plus-value pour les étudiants et le CFA.

Nous aimerions également développer de la mobilité d'étude d'accueil pour des étudiants européens.

Nous sommes déjà engagés dans de l'ouverture européenne en nous appuyant sur le programme Erasmus+ en formation professionnelle depuis 2010.

Nous avons permis à 80 jeunes d'effectuer un stage professionnel dans une entreprise européenne sur une durée de 2 à 3 semaines.

#### Strategy, objectives and impact

Notre établissement fait partie du réseau des MFR en France et dans le monde.

Notre projet du mouvement validé lors de notre assemblée générale de Juillet 2015 inclus une part importante et ambitieuse visant à répondre à des transformations sociétales en préparant l'avenir des générations futures. Ce projet s'inscrit en droite ligne avec les objectifs et les ambitions du programme Erasmus+ :

Notre projet précise nos ambitions :

- Favoriser l'engagement et la responsabilité pour tous les acteurs du mouvement MFR (les étudiants et les personnels compris). Elles portent sur le respect mutuel, la réussite individuelle et collective, l'autonomie, la responsabilité et la solidarité
- Accompagner les acteurs dans leurs projets. Le rôle de la MFR ne se limite pas à de la formation, mais vise à faire cheminer, faire grandir les personnes
- Participer au développement des territoires et des métiers

Nous retrouvons les mêmes principes à la page 6 du guide du programme dans les objectifs spécifiques que nous partageons.

Les objectifs stratégiques d'internationalisation de notre établissement cité dans l'item ci-dessus répondent aux objectifs de l'action selon le guide du programme 2022 à la page 43 sur l'activité du supérieur.

La Charte ECHE nous permettra d'atteindre des objectifs et les ambitions de notre établissement :

- Aider les étudiants et l'établissement à s'ouvrir au monde et aux autres, à d'autres cultures
- Aider les étudiants et les membres du personnel à prendre conscience de leur citoyenneté européenne
- Aider les étudiants à relever des défis et gagner en prise de responsabilité
- Permettre aux étudiants et aux personnels de progresser en langue étrangère

Afin de pouvoir les atteindre notre réseau est structuré afin de nous accompagner à monter les projets et à en assurer leur développement. Aussi bien au niveau national avec un développeur Erasmus+ qui anime et coordonne un réseau, qu'au niveau régional avec un chargé de mission.

Nous nous appuyerons sur leurs compétences pour développer en réseau d'autres projets de partenariats afin de travailler et d'œuvrer à la mise en place de la mobilité longue des apprentis.

Nous devons travailler plus spécialement avec un ou plusieurs établissements ou université européenne afin de pouvoir valider et reconnaître la validation des blocs de compétences conjointement.

D'autre part notre stratégie inclue les priorités du programme :

- Inclusion : aucune discrimination ne sera faite au niveau des étudiants, ni lors de leur inscription dans l'établissement que dans le choix de l'étudiant pour bénéficier d'une mobilité. La grande majorité de nos étudiants viennent de milieux modestes et habitent généralement en zones rurales
- Ecologique : notre établissement engage une labellisation RSO (Responsabilité sociale des organisation) qui inclus la prise en compte de l'impact environnementale dans l'ensemble de nos process. Nous sensibilisons nos étudiants et personnels aux éco-gestes et mettons en œuvre des projets concrets visant à minimiser notre empreinte environnementale
- Numérique : développement de la mobilité hybride, et développement des apprentissages et des compétences par des outils numériques. Création de capsule de réalité virtuelle immersive dans des mises en situation professionnelle

#### Indicators

Nous attendons des impacts à plusieurs niveaux :

1°) Pour les apprenants : nous attendons qu'ils s'ouvrent plus largement aux autres, prennent confiance en eux et deviennent acteurs de leur vie.

Cela devrait être visible à court et moyen terme. Afin de mesurer cet impact, nous avons mis au point un formulaire en ligne que chaque participant doit compléter AVANT et APRES la mobilité. Cette enquête permet de mesurer les impacts à l'aide d'indicateurs simples. Voici quelques exemples des indicateurs : changement de regard sur les personnes et le pays, penses-tu rester en contact avec leur maître de stage européen. Plusieurs indicateurs sont qualitatifs. Ces indicateurs permettent de mesurer l'impact de la mobilité sur les jeunes à court terme.

Nous mesurons également l'impact sur le long terme particulièrement en rapport avec l'insertion professionnelle. Nous comparerons donc le taux d'insertion professionnelle en emploi, entre le panel de jeunes n'ayant pas suivi une mobilité au cours de leur cursus et le panel de jeunes ayant suivi une mobilité.

Et enfin, le plus important, nous utiliserons des indicateurs qualitatifs à l'aide des rapports de stage et des entretiens individuels menés avec les étudiants (lors de l'épreuve certificative ou non). Une grille d'entretien nous permet de dégager des impacts : l'intérêt et la satisfaction des bénéficiaires, gain d'autonomie, intérêt renouvelé pour les cours de langues et plus globalement pour son cursus professionnel. Nous analyserons ces informations en équipe pédagogique afin de pouvoir en dégager des points qualitatifs et des axes d'amélioration pour les années suivantes.

2°) Pour le personnel : ce projet devrait permettre aux enseignants de prendre du recul sur leurs propres pratiques. Ils devraient ainsi améliorer la qualité de leur enseignement en incluant des pratiques professionnelles plus enrichies grâce à une meilleure compréhension des filières professionnelles européennes. Du point de vue linguistique, ils développent la compétence de médiation et l'apprentissage de l'anglais se trouvera renforcé à l'oral. Plusieurs indicateurs seront utilisés : % de mobilités inscrites dans la progression pédagogique de la classe - % de personnel ayant pu réexploiter les connaissances/compétences acquises durant la mobilité. Une enquête d'analyse d'impact est mise en place systématiquement pour toutes les mobilités du personnel. D'autre part, une enquête est mise en place spécialement pour les accompagnateurs, en cherchant à mesurer leur expérience.

3°) Pour l'établissement : l'impact immédiat c'est de pouvoir envoyer des étudiants en stage ce qui sera

une nouveauté. Au départ avec peu de jeunes, laissant ainsi le temps de se familiariser avec le dispositif, mais à moyen terme avec l'augmentation du nombre de mobilités dans l'établissement. L'indicateur sera donc le suivant : % de jeunes ayant suivi une mobilité dans l'établissement (supérieur et formation professionnelle). C'est également permettre à l'établissement de travailler sur la question de l'ouverture européenne et la citoyenneté. L'impact à moyen terme doit être d'inscrire cette dynamique dans la durée, de l'amplifier, de l'inscrire dans la projet d'association. Une enquête spécifique pour les équipes pédagogiques comporte nombre d'indicateurs permettant de mesurer l'effet du projet sur l'établissement. A plus long terme, nous aimerions changer l'image de l'établissement en donnant plus d'impact et d'ampleur au projet de mobilité pour les étudiants. Nous espérons pouvoir à long terme accueillir des étudiants étrangers. Grâce à la semestrialisation nous espérons pouvoir proposer des mobilités longues à nos étudiants tout en leur assurant la reconnaissance des compétences acquises en Europe.

## 2. ORGANISATION AND MANAGEMENT

### 2.1 General organisation and management

#### General organisation and management (n/a for Topic 1)

*Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.*

*Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.*

*Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.*

Il est important de bien réfléchir en amont du projet à l'organisation et la structuration nécessaire à la conduite du projet. Cette organisation pourra évoluer en fonction de l'adhésion ou pas de notre établissement à un consortium.

Notre établissement ne part pas de rien pour proposer une organisation agile et durable. Tout d'abord nous avons mis en place un processus d'évaluation de la qualité. Nous avons la labellisation QUALIOPI et nous avons entamé un processus « RSO Responsabilité Sociétale des Organisations » nous permettant d'avoir des processus et des outils d'évaluation de notre action. Ces processus assure l'amélioration continue de nos processus. Ces labels et certifications sont évaluées par des auditeurs externes afin d'en assurer la qualité et l'efficacité de l'amélioration continue dans l'établissement.

Notre organisation s'appuie sur un conseil d'administration au niveau de l'association qui fixe les grands axes à mettre en œuvre par la direction. Nous disposons d'un référent mobilité Mme Caroline AUBERT au sein de l'établissement qui aura la charge d'organiser les mobilités des étudiants et du personnel, en lien avec l'équipe pédagogique, en fonction de l'évolution du nombre de mobilité, la décharge horaire du référent mobilité en termes de face à face pédagogique sera adapté tous les ans. N'oublions pas le rôle primordial de l'équipe administrative et financière qui contribue à la bonne qualité des mobilités et du projet.

D'autre part, nous nous appuyons également sur une équipe régionale composée du développeur erasmus régional, et de son équipe technique en charge de nous accompagner dans la réalisation de notre projet.

Sur l'organisation du projet, nous nous appuyons sur des procédures qui ont été mise en place depuis 2010 dans la gestion des projets de mobilité en formation professionnelle. Ces logigrammes sont adaptés aux obligations de la Charte ECHE et de la mobilité dans le supérieur.

Ces logigrammes permettent un processus d'évaluation du projet à l'aide des enquêtes d'impact qui sont analysés une fois par an par l'équipe du projet et la direction. Les points marquants sont transmis au conseil d'administration pour validation et/ou correction si besoin pour les projets de l'année suivante.

--

## 2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy

### Quality assurance and monitoring and evaluation strategy *(n/a for Topic 1)*

*Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.*

*Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.*

Le processus de gestion de projet portera sur plusieurs étapes clés :

Préparation du projet sur l'année à venir.

Initiative : le référent mobilité échange avec l'équipe pédagogique sur une proposition de projet à intégrer dans le plan de formation. Ce projet est validé par la direction. Il devra être formalisé en terme d'évaluation des besoins, des activités à mettre en place, du processus d'évaluation de l'impact et de la diffusion des résultats. Ce travail reviendra au référent mobilité

Information aux familles et aux étudiants lors des réunions de rentrée ou des réunions plus spécifiques. Sous la responsabilité du chef d'établissement le référent mobilité présentera le projet aux étudiants et expliquera les étapes et objectifs attendus.

Mise en place des épreuves de sélection. Sous l'impulsion du référent mobilité en lien avec l'équipe pédagogique. La sélection se fera sur la base de la motivation des étudiants et sa capacité à exposer son projet

Mise en place des préparations au départ. Sous la responsabilité du responsable de filière. Plusieurs activités seront proposés pour aider les étudiants sur les aspects linguistiques, administratifs et financiers. Un regard particulier sera apporté au PAMO.

Le référent mobilité préparera les mobilités en lien avec les étudiants : recherche de lieux de stage, de lieux d'hébergement, choix des modes de transports et des activités périphériques à mener.

Gestion des mobilités en lien avec le référent mobilité et des accompagnateurs. Assurer le lien avec les maîtres de stage et/ou l'établissement de formation européen partenaire. Le référent mobilité s'assurera également de récupérer tous les documents justificatifs nécessaires à l'éligibilité des mobilités.

Gérer le processus d'évaluation de l'impact en générant les différentes enquêtes nécessaires à l'analyse de l'impact de la mobilité. A l'initiative du référent mobilité. Les résultats seront transmis à l'équipe pédagogique, à la direction, ainsi qu'au conseil d'administration. Un temps sera également mis en place avec l'équipe qualité de l'établissement.

Assurer la valorisation des expériences de mobilités pour les étudiants et les personnels. A l'initiative du responsable de section, avec l'aide du référent mobilité et de l'équipe pédagogique

Communiquer les résultats. Sur l'ensemble du projet depuis sa conception, jusqu'aux résultats. En collaboration avec le référent mobilité et le responsable de la communication dans l'établissement.

Finalisation du projet, une fois les processus d'évaluation d'impact réalisés, un rapport de synthèse doit

également être produit pour l'équipe, en plus du rapport final transmis à l'agence Erasmus.

## 2.3 Communication and visibility

### Communication and visibility

*Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.*

*Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.*

*Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.*

Nous diffusons les résultats, non seulement en fin de projet, mais également tout au long de la réalisation des différentes actions que nous mettons en place.

Nous avons mis en place un plan de diffusion précis :

1°) Avant les mobilités : cible interne et externe.

- Sur le site internet de l'établissement avec la mise en place d'une page dédiée à Erasmus.
- Un flyer A5 est créé afin de faire connaître le projet lors des portes ouvertes, des forums auxquels nous participons, lors des manifestations locales ou régionales.
- Plusieurs totems (un mètre x 2) ont été créés afin de mettre en lumière notre projet lors des forums, manifestations locales (comices agricoles, fêtes de pays...) et régionales (cérémonie de clôture).
- Plaques en plexi mise à disposition par notre fédération régionale est apposée à l'entrée de l'établissement.
- Participation à des manifestations : journées des langues, semaine de l'Europe...

2°) Pendant le projet et les mobilités. Cible grand public et interne :

- Diffusion sur la page facebook de l'établissement. Indicateur : évolution du nombre de "like" sur la page.
- Diffusion sur la page Instagram de l'établissement.
- Diffusion des mobilités dans la presse locale,
- Création d'une vidéo de valorisation du projet au niveau de l'établissement.
- Diffusion sur le site internet Erasmus de la fédération régionale : [erasmusbfc.org](http://erasmusbfc.org) et sur leurs réseaux sociaux.

3°) Après les mobilités et le projet

- Notre établissement s'associera à la mise en place d'une cérémonie de clôture du projet au niveau régional. Cette cérémonie doit être un temps fort du projet, et permette une dissémination la plus large et impactante possible. La fédération régionale souhaite faire venir toutes les personnes ayant participé aux différents projets Erasmus, mais aussi les parents, les maîtres de stages français et européens, les partenaires institutionnels (Rectorat, Région, DRAAF, missions locales, CIO, DRJSCS, pôle emploi...). L'objectif de cette cérémonie sera de bien mettre en avant les compétences professionnelles acquises, mais également l'impact de la mobilité sur la vision des jeunes. Lors de cette cérémonie, nous remettrons officiellement les Europass à tous les participants. Une vidéo globale du projet sera diffusée et relayée sur les réseaux sociaux et youtube.

## 3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

### 3.1 ECHE fundamental principles

#### ECHE fundamental principles

##### Non-discrimination, transparency and inclusion

*Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.*

*Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.*

**Note:** More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

Le processus de sélection sera transparent et connu des étudiants. Il se basera sur la motivation de l'étudiant et son comportement dans l'établissement et sur son lieu de stage ou d'apprentissage en France.

Il se réalise en 3 étapes :

- Chaque candidat à la mobilité doit écrire une lettre de motivation, si possible en anglais, ou dans la langue du pays de destination. La lettre devra expliquer les raisons pour lesquels l'étudiant souhaite partir en mobilité, ses objectifs à court, moyen et long terme. Il doit faire une recherche d'un lieu culturel à proximité de son lieu de stage, et expliquer pourquoi il aimerait visiter ce lieu. Cette lettre de motivation est évaluée par le responsable de formation ou le référent mobilité. Elle est notée entre A et E, sachant que E est éliminatoire.

- Entretien individuel avec chaque candidat. Le responsable de formation aborde à l'oral la motivation du jeune avec une grille d'entretien

L'entretien sera noté de A à E, E étant éliminatoire.

- Evaluation par l'équipe pédagogique en collectif.

Une grille d'évaluation de A à E est mise en place, avec un espace commentaire. La note E sera éliminatoire.

Les résultats seront ensuite communiqués aux étudiants pour lancer le processus de préparation au départ.

Concernant le personnel :

Le projet prévoit des mobilités de personnels de direction et administratifs et d'enseignants sur la base du volontariat. Ceci afin que la démarche d'ouverture internationale sur des problématiques professionnelles soit portée par l'ensemble des personnels des établissements dans leurs différentes missions complémentaires. La curiosité pédagogique, le désir d'aller découvrir un autre environnement pédagogique ou professionnel, ont encouragé les personnels à s'engager dans une mission de formation (stage dans un établissement étranger ou dans une entreprise étrangère).

Le choix sera fait par le directeur de l'établissement.

Il pourra selon la politique de développement des compétences proposer également à certains membres du personnel de partir en mobilité sur une thématique particulière.

##### ECTS credits (n/a for Topic 1)

*Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.*

**Note:** More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

Notre public vise les étudiants en BTS. Une réforme est en cours permettant au BTS de passer dans un processus de modularisation puis de semestrialisation, ce qui doit permettre une meilleure intégration dans le parcours LMD et une prise en compte plus facile des ECTS pour les formations BTS.

Nous prévoyons donc d'aborder cette question en plusieurs phases étalées dans le temps.

A court terme : les mobilités seront axées sur le développement des compétences professionnelles, linguistiques et transversales (travail en équipe, communication, compréhension des consignes...). Ces compétences seront évaluées par les maîtres de stage européens sur la base de grilles préalablement établies par les équipes pédagogiques. Elles pourront évoluer dans le temps avec une collaboration plus étroite des maîtres de stage européens afin d'en intégrer leurs spécificités.

Dans toutes la mesure du possible ces évaluations seront intégrés dans le parcours d'évaluation en cours de formation de l'étudiant. Ainsi les acquis d'apprentissage seront bien pris en compte de façon transparente et intégrés dans le parcours de formation. A ce stade nous prévoyons dans un premier temps la mise en place de mobilité courte durée en mode hybride. Nous nous serons mis d'accord avec les entreprises d'accueil sur les attendus du stage, attendus mis par écrit dans une convention de stage et un kit de mobilité. Si possible les premières années, nous aimerions utiliser rapidement Erasmus Digital pour nous simplifier la partie administrative et permettre la signature électronique des documents facilement et rapidement.

A moyen terme : dans le cadre de la réforme des BTS sur la semestrialisation, nous intégrerons un travail en équipe sur les ECTS afin de mettre en place un programme complet de la formation et son équivalence par bloc de compétence en ECTS. Ainsi un étudiant saura s'il souhaite partir à l'étranger durant sa formation, combien d'ECTS il pourra obtenir durant sa mobilité. Les ECTS seront donc basés sur une mesure de temporalité un semestre comptant pour 30 ECTS. La reconnaissance du nombre d'ECTS reçu se ferait sur la base d'une attestation de présence signée par l'établissement partenaire.

A long terme, et dans l'objectif de développer la mobilité longue des apprentis, nous prévoyons de travailler en collaboration avec une université ou un organisme de formation du supérieur sur notre filière professionnelle : aménagement paysager, avec une spécialisation en toitures végétalisées envisagée. Ce travail de coopération et de collaboration nous permettra d'étudier nos référentiels respectifs et de les faire évoluer vers une prise en compte de l'équivalence ECTS par le prisme des blocs de compétences. L'objectif serait que les deux organismes reconnaissent les compétences acquises par l'étudiant chez l'autre partenaire européen, voir même de pouvoir caler notre organisation pédagogique conjointement afin de favoriser la mobilité longue entre les deux structures. Avec la mise en place d'un partenariat solide nous mettrons en place un système de reconnaissance des compétences pour chaque bloc sur la base d'une attestation de présence et d'un relevé de note le cas échéant.

Dans cet objectif à long terme, nous devons travailler et publier notre catalogue de cours, et les cours accessibles dans notre établissement en Anglais afin de favoriser la mobilité entrante.

En plus de la prise en compte d'ECTS, nous reconnaitrons les acquis d'apprentissage à l'aide de plusieurs outils mis à disposition pour la commission européenne :

- Le supplément au diplôme permettra de mettre en lumière les compétences transversales (capacité à travailler en équipe, gestion du temps, savoir communiquer efficacement...). Ces compétences seront évaluées avec l'étudiant et l'équipe pédagogique et de tutorat (en France et en Europe) dans l'entreprise.
- Un europass mobilité sera également délivré afin de permettre de valoriser les acquis d'apprentissage et des compétences professionnelles acquises au cours de la mobilité.

#### **European Student Card and Erasmus+ App**

*Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.*

*Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).*

La mise en place d'Erasmus Digital est en cours de mise en place. Cela va nécessiter plusieurs niveaux d'intervention, et plus particulièrement au niveau de notre réseau national en coordination avec le développeur national Erasmus+ de l'UNMFREO.

Le Réseau des MFR utilise 2 plateformes numériques en lien avec la gestion administrative et la gestion de projet :

- IMFR qui est l'outil de gestion administrative. Notre service numérique doit travailler avec le prestataire pour inclure un développement permettant de générer un identifiant de l'étudiant en lien avec sa carte d'étudiant européen. Cela va demander un peu de temps et des dépenses de développement numérique supplémentaire permettant les interactions et l'interconnexion avec l'ensemble des plateformes existantes. Nous espérons pouvoir finaliser ce projet fin 2023
- Argo qui est l'outil de gestion de projet des mobilités. Cette plateforme développée par le réseau des MFR dans le cadre des mobilités en formation professionnelle est en cours de déploiement sur le volet scolaire, et le sera demain sur le volet supérieur. Cette plateforme intègre une partie des objectifs d'Erasmus+ Digital et devra être raccordée au réseau Erasmus Without Paper. En effet, elle permet déjà entre le gestionnaire d'un consortium, les établissements d'envoyer la digitalisation des documents sans aucune sortie papier. Des développements sont prévus afin que les apprenants puissent également signer « numériquement » les documents nécessaires. Il en est de même pour les entreprises d'accueil. Nous sommes donc déjà dans cette logique dans un dispositif de développement à l'horizon 2024

Nous encourageons également les étudiants à utiliser l'application mobile Erasmus+ localement.

#### **Environmentally friendly practices**

*Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.*

Nous mettons en place plusieurs actions de sensibilisation des étudiants aux écogestes du quotidien. Dans l'établissement nous avons mis en place :

- un tri des déchets dans les différents lieux de vie de l'établissement : salles de cours, réfectoire, foyer, internat, bureaux
- un hôtel à insectes
- une charte éco responsable (impression de documents limitée, déplacements verts lors des sorties pédagogiques)
- des projets pédagogiques orientés développement durable (marché du terroir, guide de bonnes pratiques, nettoisons la nature, festival des solutions écologiques...)

Afin d'acter ces démarches et de les faire connaître et reconnaître auprès du public et de nos partenaires, nous avons engagé une démarche RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations).

Plusieurs axes et développements stratégiques sont prévus :

- Mettre en place une gouvernance associative responsable
- Développer des relations et conditions de travail responsables
- Préserver l'environnement
- Développer l'éthique dans les relations avec les partenaires et fournisseurs
- Accompagner chaque personne dans le cadre du projet d'éducation et de formation
- Viser le développement local et l'intérêt général

Evidemment dans le choix des modalités pratique de transport pour les mobilités européennes, nous mènerons avec les étudiants des temps d'échange sur les modalités de transport « douces » ayant un plus faible impact environnemental.

### **Civic engagement and active citizenship**

*Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.*

L'éducation à la citoyenneté prend une part importante dans notre projet du mouvement MFR et de notre d'établissement.

Le projet du mouvement du réseau MFR dans le document « l'éducation au cœur » fixe des ambitions :

Avoir une ambition pour la société de chacun(e)

- Prendre en compte les changements de la société
- Prendre en compte les changements de comportements des jeunes, des adultes

Mettre en place une approche humaniste de l'éducation

- Agir sur sa propre vie et se réaliser
- Exceller dans son métier, entreprendre dans son milieu
- Créer avec d'autres un monde plus juste, harmonieux, solidaire

Pour cela nous devons agir sur plusieurs leviers :

- Cultiver la proximité et le dialogue
- Accompagner de l'entrée en formation à la vie active
- Partager un projet d'éducation
- Développer une pédagogie de la coopération
- Constituer un collectif d'adultes « repères »

Afin d'atteindre ces finalités, nous mettons en place plusieurs actions en lien avec des partenaires.

Les activités éducatives proposés aux étudiants sont nombreuses et variées. La plupart étant intégrés aux blocs de compétences, et parfois réalisées hors temps de cours dans l'établissement :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui : saisir les enjeux de la réalité socio-économique, se situer dans des questions de société, argumenter un point de vue dans un débat de société
- Construire son projet personnel et professionnel : s'engager dans un monde de vie actif et solidaire, s'insérer dans un environnement socio-professionnel, s'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers, conduire un projet.

Nous comptons mobiliser l'association locale d'ESN et de la maison de l'Europe sur ces questions.

## **3.2 Mobility activities**

### **Student/staff mobility**

**Course catalogues (before mobility)** (*n/a for Topic 1*)

*How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?*

Afin de favoriser la mobilité entrante d'étudiants dans notre établissement, nous publierons sur notre site internet le catalogue des cours.

Pour le moment nous devons déjà travailler sur la mise en place de la reconnaissance dans le cadre des ECTS.

Une fois ce travail réalisé, il sera alors possible de publier sur une page internet spécialement dédiée à l'internationalisation, le catalogue des cours conforme et en lien avec les ECTS.

Evidemment nous devons également réaliser en même tout un travail permettant de mettre en place des cours professionnels ou généraux en anglais au sein même de notre établissement.

Ces cours en anglais favoriseront le développement de la mobilité entrante, et plus particulièrement dans des blocs de compétences spécifiques.

Ce travail sera réalisé par l'équipe pédagogique du BTS en fin d'année scolaire afin de préparer le fonctionnement et le plan de formation de l'année suivante (cursus sur les 2 ans du BTS).

De même, nous pouvons envisager une préparation linguistique spécifique au français pour les mobilités entrantes. Cette préparation pourrait se faire en interne, en partenariat avec les autres établissements de la région ou même via un organisme extérieur afin de faciliter l'intégration et l'apprentissage lors des cours.

Nous nous assurerons de l'exactitude des renseignements et de leur mise en œuvre à l'aide des processus que nous avons mis en place dans le cadre d'une démarche qualité QUALIOP1 nous permettant de suivre l'ensemble du parcours d'un étudiant. Cette certification QUALIOP1 est auditée par « bureau veritas », ce qui en assure la qualité et le bon fonctionnement.

#### **Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)**

*Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.*

*Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.*

**Rappelons que nous ciblons notre projet ECHE sur les sections de Techniciens Supérieurs. Le développement des mobilités pour ces sections exige la mise en place de convention de partenariat avec des organismes de formation européen ou internationaux.**

En effet, le BTS étant découpé en blocs de compétences, nous avons l'obligation de nous rapprocher d'un ou plusieurs organismes européens ou internationaux pour vérifier que l'ensemble des compétences visés dans les référentiels de compétences soient bien couverts dans l'autre pays européen, et que l'établissement soit en mesure de valider les acquis d'apprentissage sur tel ou tel bloc de compétence.

Nous n'avons pas le choix de procéder de la sorte, car le BTS reste un diplôme national dans un cadre de référentiel précis.

Ainsi les blocs de compétences doivent être validés par le certificateur et leur corps d'inspection (DRAAF ou education nationale). Nous devons donc prendre grand soin de trouver un ou plusieurs organismes de formation capable de transmettre le contenu attendu par le ministère français.

Nous devons donc avoir un travail d'analyse des référentiels respectifs, afin de nous assurer des contenus des blocs de compétences suivi par les étudiants chez nous et chez le partenaire.

La reconnaissance des acquis d'apprentissage sera vérifiée et approuvée par le responsable de section sous couvert du chef d'établissement. Il aura la responsabilité de récupérer les relevés de notation dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'organisme de formation européen ou international.

Nous chercherons à avoir avec notre partenaire européen une convergence de pratique sur le suivi qualitatif des mobilités : critères de sélection, type de préparation au départ, action de valorisation et de dissémination du projet.

**Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)**

*Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on inter-cultural competencies, etc).*

*Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).*

Nous prévoyons plusieurs types de préparation au départ, (ce que nous réalisons déjà pour les mobilités professionnelles)

1°) préparation culturelle

Nous organiserons des interventions sur la culture des pays où les étudiants vont partir. Des repas typiques du pays sont préparés, parfois par les étudiants eux-mêmes, afin d'étudier les habitudes culinaires.

Des recherches informatiques sont réalisées sur les traditions et les coutumes des pays d'accueil.

Par ailleurs, des formations sont proposées au personnel par la Maison de l'Europe de notre région qui organise des séminaires sur l'Europe, et des visites au Parlement Européen tous les ans.

Plusieurs ateliers pédago-ludiques sont déjà en fonctionnement pour aider les étudiants à découvrir la culture et la langue du pays d'accueil.

Des jeux de rôle sont organisés afin de mettre les étudiants dans des situations simples de la vie de tous les jours. Les jeunes peuvent également télécharger des cartes et des guides touristiques sur leur téléphone portable afin de se préparer au mieux à leur mobilité, et être informé plus précisément sur l'endroit où ils se rendront.

2°) préparation linguistique

Notre objectif est d'assurer à l'étudiant un vocabulaire courant de base. Il pourra fabriquer si nécessaire un « kit de survie » en anglais ou autre langue, et pour apprendre à utiliser correctement la plateforme OLS, qui sera obligatoire pour valider le départ en mobilité. Ainsi la préparation linguistique sera majoritairement assurée par la plateforme OLS, nous proposons uniquement aux étudiants plus fragiles avec la langue des parcours de renforcement linguistique avec d'autres plateformes plus accessibles et plus ludiques.

Par contre, pour les mobilités de stage, nous n'imposerons pas un niveau minimum d'anglais requis.

Pour les mobilités entrantes d'études, nous demanderons aux étudiants étrangers d'avoir au moins le niveau B1 en anglais, et si possible un niveau A2 en Français afin d'éviter des échecs d'apprentissage et de validation des modules.

Pour la mobilité du personnel, il est demandé aux enseignants d'assister aux activités avec les jeunes (culturelles et linguistiques).

Des jeux de rôle linguistiques et culturels, mettant en place des situations de la vie quotidienne, seront proposés.

**3°) préparation à la vie quotidienne**

Même si les étudiants sont censés être déjà autonomes, force est de constater que ce n'est pas toujours le cas. Nous prévoyons donc également d'autres types de préparation selon les besoins des étudiants et des expériences passées à l'attention des jeunes : cours de cuisine de base (cuire des pâtes, du riz, des légumes ; faire attention aux proportions...), ainsi que des cours sur la gestion d'un budget.

Enfin, la plupart des jeunes inscrits dans nos formations ont suivi la formation aux premiers secours. Ils sont donc sensibilisés par ce biais aux risques professionnels, et sont capables d'intervenir en cas d'urgence pour secourir une personne ou prévenir les secours, y compris dans le pays dans lequel ils iront.

**Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)**

*Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).*

Notre établissement, comme la plupart des MFR a un internat sur place.

Nous proposerons donc aux étudiants des mobilités entrante de loger sur place avec les autres étudiants français. Nous lui proposerons également un logement chez l'habitant afin d'être encore plus en immersion. Il envisageons aussi de proposer des gîtes ou logement meublés présélectionnés dans les environs proches et accessibles facilement.

Selon le choix de l'étudiant de mobilité entrante, nous pourrons lui proposer d'activer un dispositif innovant dans notre région : « un projet, 2 toits ».

Ce projet porté par la fédération régionale des MFR permet aux jeunes de trouver un lieu d'hébergement à proximité de son lieu d'étude ou de stage professionnel, généralement chez des particuliers.

Ce dispositif permettra à l'étudiant entrant de ne pas être isolé et de profiter d'une vie sociale en France.

Nous le mettrons très rapidement en contact avec l'association ESN de proximité (Besançon ou Dijon), ce qui lui permettra d'accéder à des activités spécifiques avec d'autres jeunes européens.

Chaque étudiant étranger aura un tuteur référent dans l'équipe pédagogique, et un parrain qui sera choisi sur la base du volontariat parmi les étudiants français. Sa mission sera de l'intégrer à l'ensemble des activités quotidienne et lors des week-ends.

Le tuteur référent prendra régulièrement le temps (au moins une fois par mois) d'échanger sur le ressenti du jeune européen, et lui proposera si besoin des temps d'accompagnement spécifique.

Nous prévoyons également dès l'arrivée d'un nouvel étudiant de prendre un temps d'intégration, et de lui expliquer les procédures administratives nécessaires, surtout s'il reste en France plusieurs mois comme l'ouverture d'un compte bancaire, la vérification des assurances nécessaires et couvertures sociales.

Nous aurons un contact avec son établissement d'envoi pour la transmission de la convention et des relevés des notes obtenus dans le cadre de la contractualisation de son parcours

**Full automatic recognition of credits (after mobility)**

*Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility*

*period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).*

Comme nous l'avons expliqué plus haut, nous prévoyons l'intégration de l'étudiant étranger dans les mêmes conditions et suivi de cours que les étudiants français, et dans le même parcours.

Ainsi il sera intégré facilement aux processus qualité mis en place dans l'établissement concernant son suivi, son accompagnement et son évaluation en cours de formation. Le responsable de formation s'assurera de la cohérence de son parcours et de la transmission des résultats à son établissement d'envoi.

Nous utiliserons les outils nécessaires et développés par la commission européenne : supplément au diplôme pour les compétences psycho-sociales et comportementales et l'europass mobilité pour les parties compétences professionnelles.

#### **Recognition of staff mobility (after mobility)**

*Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.*

La mobilité du personnel sera fortement encouragée, et notre établissement prévoit déjà des mobilités du personnel dans le cadre de stage d'observation de pratique « collective » afin de lancer un élan sur notre stratégie d'internationalisation : Allemagne pour 2023-2024, avec notre partenaire allemand Tobias LANGNER, installé à Eidlingen, qui a déjà accueilli plusieurs de nos jeunes au sein de son entreprise dans le cadre du programme Erasmus+.

Nous envisageons également de faire vivre une mobilité de groupe à toute l'équipe de notre établissement afin de renforcer la cohésion d'équipe et de vivre cette expérience enrichissante et tellement forte en apprentissage.

Ainsi, nous espérons ainsi sensibiliser tous les enseignants à notre stratégie internationale et leur permettre d'y prendre une part active et de susciter ainsi l'intérêt parmi les étudiants qu'ils accompagnent.

Pour mesurer l'effet, nous utiliserons une enquête d'impact permettant de mesurer la réappropriation de certaines pratiques et observation dans leur pédagogie ou leurs connaissances.

Cette enquête permettra de mesurer l'intérêt de la mise en place de la stratégie de l'établissement et si besoin de la réajuster.

### **3.3 Cooperation projects**

#### **Cooperation activities**

##### **Promotion of cooperation projects** *(n/a for Topic 1)*

*Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.*

Afin de permettre un lien plus étroit avec nos partenaires européens et plus particulièrement avec les organismes de formation européens, nous envisagerons de travailler sur des projets plus structurant de type KA2 de coopération, peut-être dans l'objectif de pouvoir faire encore mieux converger nos plans de formation dans le cadre de nos référentiels de compétences.

Pourquoi pas également travailler à la mise en place de modules optionnels communs qui permettraient d'enrichir notre offre de formation à l'international : une formation type Bachelor en alternance sur deux

sites de formation.

Dans tous les cas, nous aurons l'appui de deux chargés de mission régionaux et de développement des mobilités longues pour les apprentis. Dans ce cadre, nous pourrions élaborer des projets de coopération avec d'autres établissements français et enrichir le panel des partenaires européens volontaires pour travailler sur d'autres projets de partenariat et pourquoi pas d'innovation.

Notre fédération régionale travaille déjà à la mise en œuvre de projet d'envergure auquel nous serons associés pour la formation d'un centre d'excellence professionnelle.

Nous sommes déjà associés à d'autres projets d'internationalisation sur les formations Bac Pro, CAP que nous dispensons au sein de notre établissement, dans le cadre d'un consortium de mobilité Erasmus en formation professionnelle. Nous bénéficions de la dynamique régionale forte sur ces projets.

**Support engagement (n/a for Topic 1)**

*Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.*

Evidemment ces projets de coopération et de partenariat ne peuvent se conduire sans les nombreuses parties prenantes : les apprenants et les personnels.

Ils seront sollicités selon les compétences attendues sur chaque phase des futurs projets.

Notre ambition est de pouvoir monter l'excellence de notre organisme au niveau européen et international. Cela passe par la mise en place de projet structurant bien enracinés dans les partenariats locaux (producteurs, entreprises agro-alimentaires, commerciales ou organismes sociaux) et pouvant les nourrir avec nos échanges européens et internationaux.

**4. DECLARATIONS**

**Commitment to the ECHE Charter**

By submitting this application, the institution:

- acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the [ECHE Charter](#).
- accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx

YES

## ANNEXES

### LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

- certification QUALIOPI
- habilitation BTS

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).



BUREAU  
VERITAS

Bureau Veritas Certification

## MAISON FAMIL RURALE EDUCAT ORIENTATION

77 RUE NATIONALE  
70100 CHARGEY-LES-GRAY - FRANCE

N° SIRET : 77850148600014  
N° DECLARATION D'ACTIVITE : 43700062970

*Bureau Veritas Certification certifie que les prestations de l'entreprise susmentionnée ont été évaluées et jugées conformes aux caractéristiques énoncées dans le référentiel de certification et au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat :*

### Référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences

en application de l'article L. 6316-1 du code du travail et de la Loi n° 2018-771 du 05/09/2018



#### CATEGORIES D' ACTIONS CONCERNEES :

- L. 6313-1 – 1° Les actions de formation.
- L. 6313-1 – 4° Les actions de formation par apprentissage, au sens de l'article L. 6211-2.

Date de début du cycle de certification : **21 décembre 2020**

Sous réserve du respect des caractéristiques certifiées, ce certificat est valable jusqu'au : **20 décembre 2024**

Date originale de certification : **21 décembre 2020**

Certificat n°: **FR063028 -1**  
Affaire n°: **8581723**

Date : **22 décembre 2020**

**Laurent CROGUENNEC - Président**

Adresse de l'organisme certificateur : Bureau Veritas Certification France  
Le Triangle de l'Arche - 9 Cours du Triangle - 92937 Paris La Défense

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat ainsi que l'applicabilité des exigences du référentiel peuvent être obtenues en consultant l'organisme.  
Pour vérifier la validité de ce certificat, vous pouvez téléphoner au : + 33 (0)1 41 97 00 60.





**Direction régionale  
de l'alimentation, de l'agriculture  
et de la forêt  
de Bourgogne-Franche-Comté**

Service régional  
de la formation et du développement  
Pôle Appui aux Établissements  
4 bis rue Hoche  
BP 87865  
21078 DIJON Cedex

Dossier suivi par : Raphaël ODIN  
Mél. : [raphael.odin@agriculture.gouv.fr](mailto:raphael.odin@agriculture.gouv.fr)  
Tél. : 03.39.59.41.46

### **Notification de renouvellement**

Région :	<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>
Nom du Centre :	<b>MFR de Chargey-lès-Gray</b>
Site :	
Diplôme :	<b>BTSA</b>
Option :	<b>Aménagements paysagers</b>
Spécialité :	
Niveau :	<b>5</b>
Apprentissage / Formation Continue :	<b>Apprentissage</b>
Modalités d'Evaluation :	<b>CCF</b>
Date de l'habilitation :	<b>01/09/2017</b>
Date de renouvellement :	<b>22/09/2022</b>
Date limite de validité :	<b>31/08/2027</b>

Votre habilitation est soumise à une actualisation annuelle. L'absence de demande peut remettre en cause l'inscription des apprenants à l'examen.

Fait à Dijon, le 07/10/2022

**Pour la directrice régionale et par délégation,  
la cheffe du service régional de la  
formation et du développement,**

**Marie-Catherine ARBELLLOT-DE-VACQUEUR**  
Pour la directrice régionale  
et par délégation  
le chef de service adjoint  
du service régional de la formation  
et du développement  
Frédéric PROVOIS